

ESOD : éviter les erreurs avec des espèces protégées

Parmi les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD), certaines ont une allure et un lieu de vie identiques à des espèces protégées. Il est essentiel pour les piégeurs de bien les distinguer. Voici quelques fiches d'identités et photos pour vous aider.

Dossier réalisé par Maya Resse avec la participation du Groupe Mammalogique Normand

Le Rat surmulot (*Rattus norvegicus*)

Le Rat surmulot, aussi appelé rat brun, mesure de 20 à 27 cm (sans la queue). Sa queue nue mesure environ 17 à 23 cm. Il pèse entre 200 et 500 g.

Particularité pour le reconnaître :

- Pelage brun gris sur le dos et plus clair sur le ventre
- Museau arrondi avec de longues vibrisses
- Queue écaillée, cylindrique et longue
- Petites oreilles arrondies
- Comportement opportuniste, souvent associé à des milieux urbains

En termes d'habitat, il s'adapte facilement à tous types d'environnement.

Le Rat surmulot est omnivore, il se nourrit de déchets, graines, fruits, petits

animaux, et parfois même d'autres rongeurs.

Concernant son statut de protection, il est considéré comme une espèce invasive et nuisible dans de nombreuses régions, il peut causer des dégâts matériels et représenter un risque sanitaire comme la leptospirose ou la peste.



Présent sur tout le département

Sans statut de protection

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

La loutre d'Europe mesure entre 90 cm et 1,20 m de long, queue comprise, et pèse généralement de 6 à 12 kg.

Particularités pour la reconnaître :

- Pelage brun et foncé avec des nuances plus claires sur le ventre et la gorge
- Longue queue cylindrique poilue avec section décroissante depuis la base
- Museau arrondi et petites oreilles presque invisibles

La loutre fréquente préférentiellement les rivières et les lacs et les cours d'eau avec une végétation dense, offrant un abri et de la nourriture.

La Loutre est piscivore, elle consomme des poissons, des amphibiens, etc...

Elle est classée comme espèce protégée,



Espèce protégée

Présente en limite du département

Le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*)

Le Rat musqué mesure environ 20 à 40 cm de long (sans la queue), et sa queue, plate et écaillée, mesure 20 à 28 cm. Il pèse entre 0,8 et 2 kg.

Particularité pour le reconnaître :

- Corps trapu avec une fourrure épaisse et imperméable, de couleur brun foncé à brun roux, plus clair sur le ventre.
- Museau arrondi avec de longues vibrisses
- Queue longue, aplatie sur les côtés, utilisée comme gouvernail
- Comportement semi-aquatique principalement nocturne

Il provient d'Amérique du Nord, il a été introduit en Europe tout comme le Ragondin. Il vit principalement dans les zones humides (rivières, étangs,

marais,...) où il creuse des terriers dans les berges et peut construire des huttes dans les plans d'eau calmes. Herbivore, il mange principalement des plantes aquatiques, ...

En Europe, le Rat musqué est considéré comme une espèce invasive. Il provoque des dégâts importants en fragilisant les berges et les digues avec ses galeries, et il pourrait entrer en compétition avec des espèces locales. Il est donc souvent ciblé par des mesures de régulation pour limiter son impact économique et écologique.



ESOD

Présent sur tout le département

Le Campagnol aquatique (*Arvicola amphibius*)

Le Campagnol aquatique mesure entre 12 à 13 cm de long (sans la queue) et sa queue mesure 6 à 12 cm. Il pèse généralement entre 60 et 250 g, selon l'âge et le sexe.

Particularité pour le reconnaître :

- Corps trapu, avec une silhouette arrondie
 - Pelage épais et soyeux, de couleur brun foncé à noir sur le dessus et plus clair sur le ventre
 - Tête courte avec un museau arrondi
 - Petites oreilles cachées dans le pelage
 - Queue poilue à section cylindrique de même longueur que le corps
- Il vit près des cours d'eau, des rivières, des étangs et des fossés, il y creuse des

galeries dans les berges où il trouve refuge. Mais on peut aussi le rencontrer dans des prairies humides.

Il est herbivore et se nourrit de végétation aquatique, d'herbes, de racines et parfois de fruits.

Le Campagnol aquatique est classé sans statut de protection.



Sans statut de protection

Présent près des cours d'eau dans l'Est du département

Le Castor d'Europe (*Castor fiber*)

La Castor d'Europe mesure environ 75 à 100 cm de long (sans la queue), et sa queue plate et écaillée mesure environ 30 à 35 cm. Son poids peut varier entre 18 et 30 kg, ce qui en fait le plus gros rongeur d'Europe.

Particularité pour le reconnaître :

- Corps robuste, recouvert d'un pelage dense et imperméable, brun à brun foncé.
- Grande queue large, aplatie et recouverte d'écaillures
- Dent incisive orange vif, très puissante pour ronger le bois
- Construit des huttes comme abri

Le castor d'Europe est présent dans les milieux humides (rivière, marais,...), les

forêts. Il préfère les cours d'eau calme bordés de végétation. Le Castor est strictement herbivore, il se nourrit d'écorce, de feuilles, de tiges mais aussi de plantes aquatiques.

Il est protégé sur l'ensemble du territoire national. Grâce à des mesures de protection et des opérations de réintroduction, ses populations sont en expansion.



Rare en Seine-Maritime

Espèce protégée

Le Ragondin (*Myocastor coypus*)

Le Ragondin mesure 40 à 65 cm de long (sans la queue), et sa queue cylindrique mesure de 25 à 45 cm. Son poids varie entre 5 et 9 kg, certains individus peuvent atteindre jusqu'à 12 kg.

Particularité pour le reconnaître :

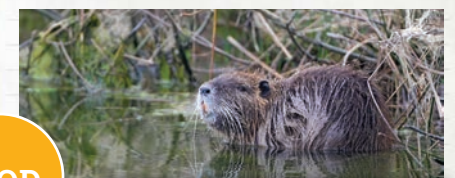
- Corps massif avec une fourrure brun foncé à brun roux
- Museau large et orné de grandes incisives orangées caractéristique de l'espèce
- Queue longue, à section cylindrique et écaillée
- Oreilles et yeux petits sur la tête, facilitant son adaptation à l'eau

Originaire d'Amérique du Sud, il a été introduit en Europe pour sa fourrure. A la suite de lâchers et d'individus échappés d'élevage, il a colonisé les

zones humides : rivières, étangs, canaux et marais. Il préfère les eaux calmes et les berges riches en végétation.

Principalement herbivore, il consomme des plantes aquatiques, des racines, des tiges et parfois des cultures agricoles proches de l'eau (maïs, céréales).

Le Ragondin est classé comme espèce invasive en Europe. Il est classé ESOD car il cause des dégâts importants aux berges, aux cultures agricoles et à la biodiversité locale, notamment en rentrant en compétition avec d'autres espèces aquatiques.



ESOD

Présent sur tout le département

Le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)

Le Campagnol amphibie mesure entre 16 à 23 cm de long (sans la queue) et sa queue mesure 11 à 14 cm. Son poids varie de 140 à 300 g, ce qui en fait un campagnol relativement grand et robuste.

Particularité pour le reconnaître :

- Corps trapu et légèrement aplati, adapté à la vie semi-aquatique
 - Pelage dense et imperméable, de couleur brun foncé à roux sur le dessus, plus clair sur le ventre
 - Museau arrondi et couvert de longues vibrisses sensibles
 - Queue longue et épaisse, de section cylindrique recouverte de poils fins
- Le Campagnol amphibie vit dans les zones humides, le long des cours d'eau,

des marais, des étangs et des fossés. On le retrouve principalement dans le sud-ouest de l'Europe, notamment en France, en Espagne et au Portugal. Il est herbivore, consomme des plantes aquatiques, des tiges, des racines, des fruits et parfois des graines.

Étroitement lié aux milieux aquatiques, le Campagnol amphibie est classé comme espèce protégée, il est considéré comme espèce quasi menacée. Ses populations déclinent notamment à cause de la destruction des zones humides, de la pollution...



Absent sur l'ensemble du département à l'exception de l'Yères, la Bresle et quelques fleuves côtiers

Espèce protégée